

Note au Chef du Département

en vue des présentations des lettres de créance à l'Ambassadeur du Rwanda

---

Rwanda

Le Rwanda fait partie des 25 pays les moins développés. De ce fait et compte tenu des ressources dont dispose la Coopération Technique, nous entendons continuer à mettre à disposition de ce pays le même volume d'aide qu'antérieurement, proportionnellement à nos moyens.

Les difficultés nées des mesures prises au cours des mois de février et mars 1973 ont été surmontées.

Les projets n'ont pas été touchés par le changement de gouvernement.

Trafiprof. 311 Rwanda 2

1. La direction de Trafipro a été remise le 1er juin 1973 à un rwandais, M. J.B. Habyalimana, ancien préfet de Butare. Cette modification importante des relations entre les différents partenaires a fait l'objet d'un nouvel accord entre les gouvernements suisse et rwandais signé le 21 mai 1973 (en annexe) et arrivant à échéance le 31 mai 1974. Cet accord prévoit notamment que la Coopération Technique met à disposition de Trafipro un conseiller à la direction, poste actuellement occupé par M. O. Hafner. Sept autres experts suisses continuent d'apporter leur collaboration à l'entreprise. Ils ont les tâches suivantes :

- contrôle de gestion
- personnel et formation
- département commercial
- produits agricoles
- sociétariat
- garage

Après les événements de février-mars 1973, la marche des affaires a repris son rythme normal. Le chiffre d'affaires est en forte augmentation depuis le mois de septembre. La campagne café a permis l'achat de 5100 to de café parche

au lieu de 4500 to prévues. La bonne récolte de cette année est à l'origine de cet accroissement. (Achats Trafipro 1972 : 3850 to)

Les résultats de l'évaluation commune rwando-suisse du printemps 1973 seront revus par une commission nommée par le nouveau gouvernement. Le rapport de cette commission nous renseignera sur les intentions à moyen terme des autorités rwandaises à l'égard de Trafipro.

2. Les négociations prévues au début de 1974 porteront vraisemblablement sur les points suivants :
  - mise à disposition d'experts suisses
  - mise à disposition de consultants pour des missions de courte durée (notamment problèmes d'organisation)
  - éventuel appui aux efforts de commercialisation des produits agricoles
  - garantie financière aux frais de formation du personnel au cas où Trafipro ne serait pas en mesure de les supporter elle-même
  - centralisation et modalités de financement.
3. Une réserve de fr. 1'500'000.-- est inscrite au programme de la Coopération Technique en faveur de Trafipro pour les années 1974 et 1975.

#### Kibuye Projet agricole + 311 Rwanda A

1. L'étude de développement de la région en bordure du lac Kivu a permis de préciser avec les rwandais les objectifs et les modalités de réalisation du projet, compte tenu des résultats obtenus aux plans de la production agricole de la préfecture et de la formation.

Les conclusions principales sont les suivantes :

- réduction de l'appui en experts suisses au service de l'agriculture au profit de l'appui en matériel
- élaboration d'un système cultural permettant l'intégration agriculture - élevage
- intensification de l'appui à la commercialisation des produits agricoles

- 3 -

- remise du Centre de Formation Agricole
  - intensification de l'action de vulgarisation au niveau d'une ou de deux zones de 400 à 600 cultivateurs et intégration de l'agriculture aux problèmes économiques, sociaux, culturels, etc.
2. Des négociations sont en cours pour la nouvelle phase du projet 1974/1975. Le nombre d'experts sera maintenu à 7.
  3. Une réserve est inscrite au programme de la CT pour un montant de fr. 2'400'000.--.

#### Kibuye Projet Pilote Forestier

*t. 311 Rwanda 39*

1. La deuxième scierie du projet est installée. Le projet se développe conformément aux prévisions. Les expériences réalisées au niveau des actions ponctuelles doivent cependant être maintenant élargies et intégrées dans un processus global de développement. C'est dans ce but qu'une mission de spécialistes se rendra en février 1974 au Rwanda.

L'étude portera particulièrement sur les aspects suivants :

- lutte anti-érosive et protection des sols
- offre d'emplois
- besoin de terres
- sensibilisation de la population aux problèmes forestiers.

Cette mission composée également de rwandais, élaborera un programme d'activité du projet pour les années à venir.

2. Les conclusions de la mission fourniront le cadre des négociations avec le gouvernement rwandais prévues pour mars/avril 1974.
3. Une réserve de fr. 2'400'000.- est inscrite au programme.

#### Coopartisans

*t. 311 Rwanda 44*

1. Très touchée par les événements de février et mars 1973, la Coopération des artisans, Kigali, s'est maintenant remise de cette période difficile et termine l'année avec un bilan positif. La définition d'une politique d'entreprise avec le gouvernement rwandais, la nomination d'un co-directeur compétent permettent d'envisager l'avenir avec une certaine confiance.

./..

2. La remise se fera plus tôt que prévu, au début de l'année 1975, et après une formation intensive du personnel. L'entreprise offrira essentiellement ses services pour les réparations (installations sanitaires, électriques, maçonnerie) et offrira un emploi à une cinquantaine de personnes. Un nouvel accord précisant les conditions de la remise sera négocié dans les premiers mois de 1974.

Collège Officiel de Kigali t. 311 Rwanda 8

Entièrement géré et financé par le Ministère de l'Education rwandais, notre aide se limite à la mise à disposition de personnel enseignant. Un professeur de mathématique est resté en poste. Il sera rejoint au cours de 1974 par un professeur en matières commerciales et un professeur de mathématiques.

Géologie t. 311 Rwanda 20

Le programme d'élaboration de la carte géologique du Rwanda sera rempli dans le courant de l'année 1975. Les boursiers rwandais actuellement en formation seront alors en mesure de reprendre le service. L'institut de géologie de l'Université de Neuchâtel collabore activement au projet sur le plan scientifique et pas ses conseils aux boursiers rwandais en Europe.

Etude de développement de la région en bordure du lac Kivu t. 311 Rwanda 43

Cette étude a été réalisée en 1972/1973 et le résultat de ces travaux est actuellement à l'étude par les ministères concernés. Le projet routier ci-dessous a fortement été influencé dans sa conception par l'étude de développement.

Route Gitarama - Kibuye t. 311 Rwanda 41

L'étude de factibilité de la route Gitarama - Kibuye et des réseaux secondaire et tertiaire qui lui sont liés est en voie de réalisation. Le financement est assuré à 50 % par la Coopération Techni-

- 5 -

que et à 50 % par la République Fédérale Allemande. La réalisation du projet est envisagée sur un crédit de l'aide financière suisse en liaison avec un crédit de la RFA.

COOPERATION TECHNIQUE

Section Afrique